

Fiche récapitulative

Documents à rendre en Mairie

Documents à rendre obligatoirement si votre enfant prend le bus et/ou fréquente le restaurant scolaire et/ou le périscolaire matin ou soir

- 1- Fiche d'inscription 2020/2021 (Bus, périscolaire soir et activités spécifiques)
- 2- Fiche sanitaire de liaison
- 3- Photocopie de vaccinations
- 4- Attestation CAF
- 5- Attestation d'assurance responsabilité civile/individuelle accident

Si votre enfant fréquente le restaurant scolaire

- 1-Fiche restaurant scolaire (annuelle ou occasionnelle).
- 2-Si votre enfant a une allergie alimentaire : nous fournir un certificat médical détaillant l'allergie et les aliments à éviter et/ou un PAI

Accueil récréatif du mercredi matin

- 1- Fiche d'inscription

Tous ces documents sont disponibles sur le site de la Commune :

www.arc-en-barrois.fr → onglet jeunesse